



Le 18/02/2025

Lettre ouverte à Monsieur DARMANIN, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

Monsieur le Ministre,

Votre arrivée très récente au sein de ce Ministère ne nous a pas encore permis de faire connaissance. Nous doutons même, après quelques semaines, que vous ayez connaissance de notre existence. Nous constatons que nous sommes parfaitement absents dans vos discours, dans vos communications pourtant très nombreuses.... De la pudeur sans doute, ou la peur de l'Autre peut-être.

Nous prenons donc les devants...par bienséance peut-être, par souci de l'Autre sans doute. **Nous sommes Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, Assistants de service social, Personnels administratifs, coordonnateurs socio- culturel, Agents de surveillance électronique, psychologues, éducateurs spécialisés.**

Nous appartenons à des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire présents dans chaque département, les SPIP. Nous sommes nés en 1999, de la fusion des SSE en établissement et des CPAL en milieu ouvert. Nous sommes très jeunes nous direz-vous, toutefois plus anciens que vous dans ce Ministère et à ce titre nous nous permettons une petite formation accélérée pour les nouveaux venus.

Le SPIP travaille en équipe pluridisciplinaire autour du Maintien des liens familiaux, de la lutte contre les effets désocialisants de l'incarcération, de l'Aide à la décision judiciaire et l'individualisation des peines sous mandat principalement des Juges de l'Application des peines mais aussi des Parquets et des Juges d'instruction entre autres. **Nous participons à la Prévention de la récidive par l'accompagnement socioéducatif** que nous proposons aux personnes placées sous-main de justice. Nous les accompagnons dans leur projet d'insertion et nous œuvrons dans le suivi et le contrôle des obligations judiciaires.

Maintenant que les présentations sont faites, nous vous devons la transparence, prérequis nécessaire à toute entrée en relation de qualité. Il paraît qu'il s'agit là d'un des fondements de la création de la relation de confiance...

Nous sommes abasourdis par vos annonces toutes aussi fracassantes que hâtives autour de votre vision nauséabonde de la prison. Quelle célérité monsieur le Ministre ! A peine arrivé et vous avez déjà tout compris, vous avez sans doute pu :

- établir des constats
- les vérifier à l'aide d'une étude approfondie sur le terrain
- émettre des hypothèses de compréhension
- les discuter en concertation avec les agents de votre Ministère
- proposer des solutions
- les mettre en œuvre
- les évaluer

Réflexion faite, nous pensons finalement que vous avez opté pour une méthode moins rigoureuse, moins cérébrale, celle des annonces pour le « buzz » empreint de démagogie, de détournement de la vérité, de réaction de l'instant... signe des temps... Mais au fond, si cela peut au moins rassurer et fidéliser votre électorat et sans aucun doute vous permettre d'aller chercher des voix toujours plus à droite... C'est une méthode...c'est votre méthode !!! Force est de constater qu'elle se décline de la même manière systématiquement.

Mais systématiquement également, monsieur le Ministre vous nous trouverez sur votre chemin !!!

Le temps judiciaire a une fin monsieur le Ministre. En effet, les personnes détenues d'aujourd'hui ont vocation à réintégrer la collectivité et plus largement, les personnes suivies dans le cadre de mesures judiciaires, ne le seront pas éternellement

Les annonces faites à l'ENAP le 23/01/2025 ont profondément heurté les agents. Nous pensons que les conditions de détention sont déjà aujourd'hui parfaitement indignes tant pour les personnes détenues que pour les personnels. La France est d'ailleurs régulièrement condamnée à ce titre par la CEDH. Nous travaillons au quotidien dans des conditions complexes dans l'intérêt de la collectivité, des victimes et du retour à la vie libre pour les personnes détenues dans de bonnes conditions.

Le modèle carcéral tel que vous le proposez aujourd'hui, heurte nos valeurs et notre éthique professionnelle. Ce modèle a existé dans d'autres temps ici et ailleurs et les spécialistes sont unanimes...Cela ne fonctionne pas !!! Nous vous encourageons à aller regarder les résultats du tout sécuritaire de l'autre côté de l'Atlantique !!!

Enfin vos annonces concernant la fin des « *activités ludiques en détention* » en réaction à une publication erronée et mensongère de FO pénitentiaire viennent définitivement rompre le peu d'espoir que nous fondions déjà dans votre action.

Il nous apparait dramatique que notre propre Ministre ne soit pas en capacité d'adopter une posture réflexive, de recul suffisant et ne puisse faire preuve de pédagogie pour expliquer ce qui fonde notre intervention plutôt que d'adopter une position tranchée, de défiance et de remise en cause de cet aspect de nos missions.

Non, monsieur le Ministre, il ne s'agit pas d'activités récréatives ou ludiques mais bel et bien d'activités socio culturelles, pédagogiques, éducatives à destination de la population pénale mises en oeuvre avec cohérence par des professionnels de qualité, qui eux s'interrogent sur le sens et la portée de leur intervention, qui nouent des partenariats toujours plus riches pour une programmation cohérente et de qualité.

Les objectifs poursuivis par la mise en place de ces actions sont multiples et semblent à cette étape parfaitement vous dépasser. Vous proposez une vision parcellaire et partisane de ces activités. Cela démontre malheureusement une indigence crasse dans votre connaissance des publics que l'on accompagne et du champ d'intervention de l'Administration Pénitentiaire.

Ces actions favorisent le lien social, la cohésion de groupe, la créativité, l'expression de soi face au groupe, le respect de la parole de l'Autre, le respect des règles, l'estime et la confiance en soi entre autres choses. Elles participent par ailleurs à former des citoyens ouverts sur l'extérieur pour un retour à la vie libre plus conforme au respect de la norme sociale. Nous les formons à cela monsieur le Ministre et nous ne proposons pas de l'occupationnel.

Votre position touche aux fondements même du rôle social de la prison qui est certes, de punir, mais aussi d'amender. L'un de vos illustres prédécesseurs a d'ailleurs voué sa vie professionnelle pour une justice « humaniste ».

Sachez monsieur le Ministre, que maintenant vous ne pouvez plus ignorer que le SPIP existe et que vous trouverez notre syndicat sur votre chemin dès lors que vous continuerez à toujours plus dévoyer nos missions !!!

Nous espérons également que nos directeurs, jusqu'au plus haut niveau de l'Administration Pénitentiaire arriveront à faire infléchir vos propositions tellement déconnectées de la réalité du terrain.

Le bureau
CGT IP SPIP 40